

Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient et aux contingents des Nations Unies à Chypre. Des unités aériennes dotées d'avions *Caribou* et *Olter* ont été maintenues en Égypte, en Inde et au Pakistan, dans le but d'appuyer la Force d'urgence des Nations Unies et des missions d'observateurs des Nations Unies en Inde et au Pakistan. Au Canada, les appareils de ce Commandement ont transporté du personnel et du matériel du ministère de la Défense nationale d'une extrémité à l'autre du pays et dans les régions arctiques. Des appareils *Hercules* ont servi à l'entraînement des parachutistes de l'Armée canadienne et des appareils *T-33* ont accompli des missions courantes de photographie aérienne pour le ministère. Les services de recherche et de sauvetage ont été assurés dans les secteurs dont la responsabilité relève du Canada. Durant l'année, les appareils de l'ARC ont consacré plus de 6,000 heures de vol à la recherche ou au sauvetage de personnes, d'avions et de navires manquant à l'appel. Au total, l'ARC a répondu à quelque 2,000 demandes.

**Instruction.**—Chaque année l'ARC assure l'instruction élémentaire à des milliers d'officiers et aviateurs, en vue de satisfaire aux besoins résultant des mises à la retraite, des libérations et de l'adoption de nouveaux matériels. Les recrues de langue française suivent des cours d'anglais dès leur engagement. Ces cours, dont la durée varie jusqu'à un maximum de 21 semaines, sont donnés aux officiers et aux aviateurs, à Saint-Jean (P.Q.). L'ARC assure l'instruction supérieure des spécialistes, mais des établissements industriels offrent également des cours portant sur des matériels spéciaux, tandis que certains officiers poursuivent des études postuniversitaires dans les universités du Canada et des États-Unis. De plus, un certain nombre de stagiaires des pays en voie de développement suivent des cours de techniciens d'aviation.

Le choix du personnel navigant est effectué par une Unité de sélection d'officiers, établie à la Base des Forces canadiennes de Toronto (Ont.). Les élèves-officiers du personnel navigant suivent leurs cours d'initiation à l'École centrale des officiers, à la division *Venture* de l'École de la flotte, à Esquimalt (C.-B.). Les futurs pilotes des avions à réaction de l'ARC reçoivent leur instruction élémentaire et supérieure à Moose Jaw (Sask.) et à Gimli (Man.); l'instruction supérieure portant sur les appareils multimoteurs se donne à Portage-la-Prairie (Man.). Les radionavigateurs sont formés à Winnipeg (Man.). Au cours de l'année se terminant le 31 mars 1968, environ 180 pilotes de l'ARC et 35 radionavigateurs achèveront leur instruction et recevront leurs «ailes»; 37 officiers de la Marine royale du Canada et un de l'Armée régulière du Canada apprendront à piloter des appareils à moteurs à pistons. En vertu d'accords bilatéraux, 24 pilotes danois, 24 norvégiens et deux malaisiens apprendront à voler sur des avions à réaction; trois radionavigateurs norvégiens et quatre danois suivront des cours de radionavigation; deux officiers-pilotes de l'Aviation navale danoise suivront l'instruction élémentaire sur les hélicoptères.

Les nouveaux officiers du personnel non navigant suivent des cours d'initiation à la Base des Forces canadiennes d'Esquimalt (C.-B.), et l'instruction technique à la Base des Forces canadiennes de Clinton (Ont.). Les écoles techniques de Camp Borden et de Clinton (Ont.) donnent des cours d'instruction élémentaire et supérieure à l'intention des spécialistes de l'aviation. Les membres de la Force régulière et des Réserves ont l'occasion de suivre des cours de perfectionnement dans les diverses spécialités, ce qui leur permet de donner un meilleur rendement, tout en accédant à des groupes supérieurs de spécialité et en touchant une solde plus élevée. L'instruction opérationnelle sur des avions et des matériels spéciaux s'accomplit dans les unités d'instruction technique en campagne et dans les unités d'instruction opérationnelle, qui sont établies en divers endroits au Canada. Les épreuves semestrielles portant sur les diverses spécialités sont administrées sous la direction de l'Établissement des normes d'instruction, situé à Trenton (Ont.).

**La Réserve de l'Aviation royale du Canada.**—Les sous-éléments de la force de réserve de l'ARC comprennent la force auxiliaire et la première réserve.

La force auxiliaire est composée de quatre Quartiers généraux d'escadre auxiliaire situés à Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton et de six escadrons stationnés aux